

Information itinérante sur le logement

Posted By [Gildas Bellet](#) On 10 octobre 2013 @ 16:03 In [Territoires](#) | [No Comments](#)



Delphine Henry se déplace sur tout le territoire lozérien pour promouvoir les améliorations du logement possibles, notamment au niveau énergétique. © Gildas Bellet

Depuis le mois de juillet, Delphine Henry sillonne les routes de la Lozère et installe son véhicule-bureau itinérant sur les marchés pour aller à la rencontre des personnes du milieu rural. Son objectif : **sensibiliser et informer sur toutes les aides possibles pour les travaux d'amélioration** de la résidence principale, notamment pour des économies d'énergie, et d'adaptation du logement en raison du handicap et de la perte d'autonomie. Une opération expérimentale, pilotée par la MSA du Languedoc et animée par Habitat & Développement, qui réunit de nombreux partenaires.

Chirac, commune d'un peu plus de mille habitants, est caractéristique du milieu rural lozérien. Située à quelques centaines de mètres d'altitude, ce joli village avec ses bâtisses imposantes, son four à pain, accueille aujourd'hui un petit marché : on y croise Madame Prieur, sympathique agricultrice qui propose à la vente son miel et ses volailles, non loin d'un étal de plats cuisinés.

On y croise aussi Delphine Henry qui installe pour la première fois ici son véhicule-bureau itinérant, estampillé « Au bon logement », un dispositif expérimental lancé dans le cadre de la lutte contre la précarité énergétique. Il a démarré en juillet, consiste en un véritable quadrillage du territoire lozérien pour faire connaître les droits et accompagner les personnes dans les démarches en matière d'amélioration ou d'adaptation de leur résidence principale. En toile de fond, l'accès à un meilleur confort, la réduction des factures qui pèsent sur les familles et une meilleure maîtrise de l'énergie.

Des aides possibles

Delphine Henry, « ambassadrice de l'efficacité énergétique » (voir son témoignage plus loin), est chargée de renseigner les familles les plus isolées en allant à leur rencontre et en leur apportant toute l'information nécessaire ; elle conseille et oriente toutes les personnes intéressées vers les organismes ou programmes leur permettant d'obtenir d'éventuelles aides pour améliorer leurs conditions de vie à domicile.

En milieu de matinée, Delphine a déjà reçu trois visites : « une retraitée qui envisage de procéder au changement ses fenêtres et à d'autres travaux d'isolation. Une autre personne âgée, venue avec sa fille, car des travaux dans son habitation sont rendus nécessaires en raison d'une perte d'autonomie : elle souhaite transformer sa baignoire en douche. La dernière voulait des informations sur le crédit d'impôt en cas de changement de chaudière, et je l'ai orientée vers les services des impôts ».

Le véhicule qui quadrille les marchés



© Gildas Bellet



Valérie Prieur, agricultrice, propose ses produits



La commune de Chirac, étape de l'initiative itinérante



Engagements locaux

Cette opération, pilotée par la MSA du Languedoc et animée par l'association Habitat et Développement Lozère, a pu se mettre en place grâce à un large partenariat : Carsat, RSI, Caf, conseil général, direction départementale des territoires, direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations, Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat (Anah), Fondation Abbé Pierre, Fondation de France, Agence départementale d'information sur le logement (Adil).

« Elle réunit un tour de table assez extraordinaire, souligne Olivier Gibelin, président de la MSA du Languedoc, des services publics avec la préfecture ou le conseil général, à des associations qui s'occupent du bien-être – et souvent du mal-être – des personnes. » Elle a été rendue possible grâce à l'appel à projets « sites habitat » lancé par la caisse centrale de la Mutualité sociale agricole. Le projet « Au bon logement » présenté par le service social de la MSA du Languedoc a été retenu et a bénéficié d'un financement pour initier cette démarche d'animation locale dans le cadre d'« Habiter mieux » – un programme géré par l'Anah, qui vise à proposer aux ménages à revenus modestes une aide au financement des travaux de rénovation thermique.

La MSA, en raison de sa connaissance des territoires ruraux et de son expertise des problématiques des propriétaires occupants en milieu rural, s'est engagée comme partenaire. Au niveau local, les caisses se mobilisent pour promouvoir et contribuer à la mise en œuvre du programme. En Lozère, la MSA du Languedoc s'y est ainsi notamment associée dans le cadre du contrat local d'engagement du programme « Habiter mieux » conclu au niveau départemental.

« En Lozère, 900 ménages vivent dans un habitat potentiellement indigne, précise Jean-Marie Passariou, directeur adjoint à la MSA du Languedoc. Dans le cadre du contrat local d'engagement, est inscrit l'objectif de rénover 300 logements lozériens d'ici à 2017, soit un tiers des logements indignes, la gageure est importante. D'autant que 18.000 logements du département ont été construits avant 1974 et que 15 % des occupants ont des ressources inférieures au seuil de pauvreté. » La précarité énergétique demeure en outre une problématique importante sur un territoire où l'altitude moyenne est supérieure à 1000 mètres et où les hivers sont longs et rigoureux.

Un comité de pilotage s'est réuni pour un premier bilan de l'action



Tous les acteurs de l'opération ont signé un protocole de partenariat



Claire Marion et Sylvie Soro de la MSA



© Gildas Bellet



Accompagnement de A à Z

Tous les protagonistes se sont retrouvés début septembre à Mende pour signer une convention de partenariat et faire un point d'étape deux mois après le lancement de l'opération.

Parce qu'encore trop de personnes restent à la marge des dispositifs proposés pour l'amélioration de l'habitat, tous ont souhaité s'engager dans l'expérimentation pour modifier la donne. Au coeur de l'opération : le repérage de personnes isolées, traditionnellement non demandeuses, inconnues des services sociaux, qualifié de « porte-à-porte intimiste » par Olivier Gibelin. Deux moyens pour cela : la présence sur les marchés lozériens mais aussi un travail de proximité avec les élus, les associations locales susceptibles de relayer le dispositif auprès de personnes dont les logements pourraient nécessiter des travaux d'amélioration.

Conscient de l'ampleur de la tâche, Philippe Schaab, directeur d'Habitat et Développement Aveyron-Lozère, souligne qu'« il est important de rassurer les personnes. Pour des projets de travaux, certaines ont beaucoup d'appréhensions et d'interrogations : seul, en milieu rural, comment dois-je m'y prendre ? Comment trouver des artisans ? Comment financer une réhabilitation importante ? Par quoi commencer ? Est-ce que je risque de me faire avoir ? » Il note aussi qu'« il est difficile de montrer son chez soi quand on est conscient que le logement n'est pas « top » ; on n'ouvre pas sa porte comme cela. L'enjeu de l'opération « Au bon logement », c'est d'aller toucher ces gens-là. Les travaux peuvent être subventionnés jusqu'à 80 %. Et, dans le montage des dossiers, on les accompagnera de A à Z ».

Témoignages

Jacques Pradeilles, élu MSA

« Sur mon territoire, l'herbe est courte, c'est une terre à moutons ». Jacques Pradeilles, élu MSA aujourd'hui retraité, était exploitant en ovins-lait, activité reprise par son fils. Représentant de la MSA depuis quatre mandats, il intervient sur le sud-ouest du département de la Lozère. Il est aussi maire de La Capelle, une petite commune « essentiellement agricole » de 150 habitants. « Désigné par le conseil d'administration pour m'occuper de ces questions de logement et d'amélioration de l'habitat, j'ai pu constater le problème du logement sans confort ou insalubre, notamment chez des personnes isolées. Les élus MSA connaissent le terrain et les personnes vivant sur leur territoire ; ils peuvent, après avoir discuté avec elles, signaler aux travailleurs sociaux des situations pour lesquelles des travaux d'amélioration seraient nécessaires mais problématiques du fait notamment de la faiblesse des revenus ou de la complexité des démarches à accomplir. Avec l'opération « Au Bon Logement », c'est en train de bouger. »

Delphine Henry, ambassadrice de l'efficacité énergétique

Employée par Habitat et Développement dans le cadre d'un contrat d'avenir de trois ans, j'ai commencé mon activité, le 1er juillet et ai assuré ma première rencontre sur un marché le 16 juillet. Mon travail consiste à sensibiliser et informer sur toutes les aides possibles pour les travaux d'amélioration du logement, notamment pour des économies d'énergie, et d'adaptation du logement liés au handicap et à la perte d'autonomie, en rencontrant, sur les marchés du département, des gens qui ne seraient pas forcément venus spontanément se renseigner auprès d'une permanence.



C'est une mission de contact, très variée. Certaines personnes viennent par curiosité, d'autres, qui envisagent des travaux, ont vu des affiches que j'ai préalablement apposées dans le village, ou ont été informées par voie de presse ou par le bouche-à-oreille. Quelques unes ont des projets liés au maintien de l'autonomie mais la plupart se renseignent pour des questions d'isolation et d'énergie. En un mois et demi, j'ai pris les coordonnées de 17 d'entre elles. Ce sont généralement des personnes disposant de faibles revenus qui viennent voir si elles peuvent être aidées pour envisager des travaux, parfois très lourds (isolation de la façade, changement de mode de chauffage, isolation du toit, des murs, du plancher...). D'autres encore viennent avec des interrogations sur les crédits d'impôt, les prêts, je les oriente alors vers les interlocuteurs concernés par ces questions.

Les profils sont divers : j'ai reçu pas mal de retraités MSA mais aussi des jeunes ménages qui cherchent des aides pour améliorer le logement qu'ils ont acquis. Comme des critères de ressources interviennent pour l'éligibilité aux aides, je rencontre des gens modestes. Je les informe sur les aides de l'Anah. Pour les propriétaires occupants, on peut aider sur un plafond de travaux de 20.000 euros HT (avec une participation de 35 ou 50 % selon les revenus).

S'ajoutent à cela, une prime « Habiter mieux » de 3.000 euros, 500 euros du conseil général, 500 euros de complément d'aide locale. Les travaux doivent être faits par des professionnels du bâtiment et n'avoir pas commencé préalablement au montage du dossier.

Si le projet de travaux prend forme, je transmets les informations et les coordonnées de la personne à Habitat et Développement pour une visite à domicile... Les conseillers accompagnent les personnes tout au long du processus, et notamment pour la constitution du dossier.

Un autre volet de mon activité concerne la prise de contact avec les mairies, les associations susceptibles d'être des relais pour le repérage de situations pouvant justifier d'un accompagnement pour la réalisation de travaux.

En savoir plus

Sur le programme « habiter mieux ».

Il prévoit une aide financière pour permettre la réalisation de travaux de rénovation thermique et un accompagnement personnalisé. Informations, conditions et détails sur le site de [l'anah](#).

Lire aussi

[Habiter mieux, encore mieux](#). La MSA s'est engagée dans le déploiement du dispositif national d'aide à la rénovation thermique de logements privés, « habiter mieux », lancé en 2010 pour sept ans. À mi-parcours, le programme ouvre grand ses portes : repérages renforcés, élargissement des aides, nouvelles conventions.

Article printed from le bimsa: <http://www.lebimsa.fr>

URL to article: <http://www.lebimsa.fr/information-itinerante-sur-le-logement/>

Click [here](#) to print.

Copyright © 2011 le bimsa. Tous droits réservés.